

REPUBLIQUE FRANCAISE

COLLECTIVITE

REGIE LES EAUX DU PAYS BASTIAIS

POSTE COMPTABLE DE :

Agence Comptable Principale

BUDGET PRINCIPAL

M4

BUDGET PRIMITIF sans reprise des résultats

ANNEE 2024

SOMMAIRE

	I. Informations générales		
P. 2	Modalité de vote du mouvement		
	II. Présentation générale du budget primitif		
P. 3	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
P. 4	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
P. 5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
P. 6	B1 - Balance générale du mouvement - Dépenses		
P. 7	B2 - Balance générale du mouvement - Recettes		
	III. Vote du budget primitif		
P. 8-10	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles		
P. 11-12	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles		
P. 13-14	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
P. 15-16	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
P. 17--1	B3 - Opération d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition des prêteurs		
	A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux		
	A1.3 - Autres dettes		
	A1.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		
	A1.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		
	A1.6 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		
	A1.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		
	A3.1 - Etat des provisions		
	A3.2 - Etalement des provisions		
	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		
	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		
	A5.1 - Etat des ventilations des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement		
	A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif		
	A6 - Etat des charges transférées		
	A7 - Détail des opérations pour le compte de Tiers		
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		
	B1.2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		
	B1.3 - Etat des contrats crédits-bail		
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privée		
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		
	B1.6 - Etat des engagements reçus		
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
	C - Autres éléments d'informations		
	C1.1 - Etat du personnel au 31/12/N		
	C1.2 - Etat du personnel non titulaire au 31/12/N		
	C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		
	D - Arrêté et signatures		
P. 0	Arrêté et signatures		

I. INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITE DE VOTE DU MOUVEMENT	

I - L'assemblée a voté le présent budget :

- au niveau (1) ARTICLE pour la section d'exploitation.
- au niveau (1) ARTICLE pour la section d'investissement ;
- avec ou sans les chapitres "opérations d'équipements" de l'état III B 3 (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement"

III - Les provisions sont :

- semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement
- budgétaires (délibération N° du)

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget cumulé de l'exercice précédent. (2)

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V. Le présent budget a été voté (2) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1~~
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du conseil administratif N-1~~

(1) à compléter par "du chapitre" ou "de l'article"

(2) Rayer la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF			II
VUE D'ENSEMBLE			A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTES	CREDITS DE FONCTIONNEMENT		
	VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 756 255,00	5 756 255,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		5 756 255,00	5 756 255,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTES	CREDITS D'INVESTISSEMENT		
	VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	3 254 637,00	3 254 637,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 254 637,00	3 254 637,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	9 010 892,00	9 010 892,00
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent, telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation - RAR + résultat reporté - crédits d'exploitation votés.

Accusé de réception en préfecture
004412962611-20240410-2024-246-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire Cumulé N-1	Reste à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (RAR + Vote)
011	Charges a caractere general	1 169 133,00	0,00	1 344 300,00	1 344 300,00	1 344 300,00
012	Charges de personnel	3 375 865,00	0,00	3 554 727,00	3 554 727,00	3 554 727,00
65	Autres charges	31 215,00	0,00	21 215,00	21 215,00	21 215,00
Total des dépenses de gestion de service		4 576 213,00	0,00	4 920 242,00	4 920 242,00	4 920 242,00
66	Charges financieres	9 678,00	0,00	76 376,00	76 376,00	76 376,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux amortissements, aux deprecations et aux provisions	0,00	0,00	0,00		0,00
022	Depenses imprevuees	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 590 891,00	0,00	5 001 618,00	5 001 618,00	5 001 618,00
023	Virement sf vers si	34 858,00	0,00	713 227,00	713 227,00	713 227,00
68	Dotations aux amortissements, aux deprecations et aux provisions	54 077,00	0,00	41 410,00	41 410,00	41 410,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		88 935,00	0,00	754 637,00	754 637,00	754 637,00
TOTAL		4 679 826,00	0,00	5 756 255,00	5 756 255,00	5 756 255,00
D002 RESULTATS REPORTEES						

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 756 255,00
--	--------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire Cumulé N-1	Reste à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (RAR + Vote)
013	Atténuations de charges	210 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
70	Valeurs de produits fabriques, prestations de services, marchandises	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Subventions de fonctionnement	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion	4 437 559,00	0,00	5 509 856,00	5 509 856,00	5 509 856,00
Total des recettes de gestion de service		4 647 559,00	0,00	5 729 856,00	5 729 856,00	5 729 856,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises sur amortissements, deprecations et provisions	32 267,00	0,00	26 399,00	26 399,00	26 399,00
Total des recettes réelles d'exploitation		4 679 826,00	0,00	5 756 255,00	5 756 255,00	5 756 255,00
78	Reprises sur amortissements, deprecations et provisions	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL		4 679 826,00	0,00	5 756 255,00	5 756 255,00	5 756 255,00
R002 RESULTATS REPORTEES						

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 756 255,00
--	--------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la récie.

AUTOFINANCEMENT PREVISONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	754 637,00
---	------------

(1) Cf. I - Modalités de vote.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-246-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF					II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES					A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Cumulé N-1	Reste à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (RAR + Vote)
20	Immobilisations incorporelles	12 512,00	0,00	1 100,00	1 100,00	1 100,00
21	Immobilisations corporelles (hors biens vivants)	30 000,00	0,00	3 206 000,00	3 206 000,00	3 206 000,00
Total des dépenses d'équipement		42 512,00	0,00	3 207 100,00	3 207 100,00	3 207 100,00
10	Dotations, fonds divers et reserves	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	46 423,00	0,00	47 537,00	47 537,00	47 537,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses financières		46 423,00	0,00	47 537,00	47 537,00	47 537,00
Total des dépenses réelles d'investissement		88 935,00	0,00	3 254 637,00	3 254 637,00	3 254 637,00
040	Operation investissement pour ordre	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL		88 935,00	0,00	3 254 637,00	3 254 637,00	3 254 637,00
D001 RESULTATS REPORTES						

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 254 637,00
--	--------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Cumulé N-1	Reste à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (RAR + Vote)
21	Immobilisations corporelles (hors biens vivants)	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et reserves	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
28	Amortissements des immobilisations	54 077,00	0,00	41 410,00	41 410,00	41 410,00
021	Virement sf vers si	34 858,00	0,00	713 227,00	713 227,00	713 227,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		88 935,00	0,00	754 637,00	754 637,00	754 637,00
TOTAL		88 935,00	0,00	3 254 637,00	3 254 637,00	3 254 637,00
R001 RESULTATS REPORTES						

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 254 637,00
--	--------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	754 637,00
--	------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	B1

1 - DEPENSES (du présent du budget primitif + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opération d'ordre (2)	Total
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 344 300,00		1 344 300,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	3 554 727,00		3 554 727,00
65	AUTRES CHARGES	21 215,00		21 215,00
66	CHARGES FINANCIERES	76 376,00		76 376,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000,00		5 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	0,00	41 410,00	41 410,00
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00		0,00
023	VIREMENT SF vers SI		713 227,00	713 227,00
Dépenses d'exploitation - Total		5 001 618,00	754 637,00	5 756 255,00

+

D002 RESULTATS REPORTEES	
--------------------------	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 756 255,00
--	--------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opération d'ordre (2)	Total
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00		0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	47 537,00		47 537,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 100,00	0,00	1 100,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (HORS BIENS VIVANTS)	3 206 000,00		3 206 000,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		3 254 637,00	0,00	3 254 637,00

+

D001 RESULTATS REPORTEES	
--------------------------	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 254 637,00
--	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi -budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	B2

2 - RECETTES (du présent du budget primitif + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opération d'ordre (2)	Total
013	Atténuations de charges	220 000,00		220 000,00
70	VALEURS DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	0,00		0,00
74	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	0,00		0,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	5 509 856,00		5 509 856,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00		0,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	26 399,00	0,00	26 399,00
Recettes d'exploitation - Total		5 756 255,00	0,00	5 756 255,00

+

R002 RESULTATS REPORTEES	
--------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 756 255,00
--	--------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opération d'ordre (2)	Total
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)	0,00		0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 500 000,00		2 500 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (HORS BIENS VIVANTS)	0,00		0,00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		41 410,00	41 410,00
021	Virement SF vers SI		713 227,00	713 227,00
Recettes d'investissement - Total		2 500 000,00	754 637,00	3 254 637,00

+

R001 RESULTATS REPORTEES	
--------------------------	--

+

Affectation aux comptes 106	0,00
-----------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 254 637,00
--	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi -budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Cumulé N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 169 133,00	1 344 300,00	1 344 300,00
60226	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00
6041	Achats d'études	0,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	12 200,00	13 000,00	13 000,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6064	Fournitures administratives	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6066	Carburants	60 000,00	60 000,00	60 000,00
6068	Autres matières et fournitures non stockées	18 000,00	10 000,00	10 000,00
6118	Autres Sous traitance générales	38 655,00	32 000,00	32 000,00
6132	Locations immobilières (peut être subdivisé comme le compte 21)	194 450,00	187 500,00	187 500,00
6135	Locations mobilières (peut être subdivisé comme le compte 21)	0,00	0,00	0,00
61351	Location Matériels Roulants	120 000,00	100 000,00	100 000,00
61358	Location Matériels et Outillages	53 875,00	54 000,00	54 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	2 455,00	4 000,00	4 000,00
61521	Entretien, Réparation Batiments et Abords	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6155	Sur biens mobiliers (à subdiviser comme le compte 21)	0,00	0,00	0,00
61551	Entretiens Réparations Matériels Roulants	40 000,00	66 000,00	66 000,00
61558	Entretiens Réparations Matériels et Outillages	500,00	500,00	500,00
6156	Maintenance (à subdiviser comme le compte 21)	144 948,00	154 700,00	154 700,00
616	Primes d'assurance	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	67 100,00	68 500,00	68 500,00
6162	Assurance obligatoire - dommage construction	73 100,00	75 000,00	75 000,00
6168	Autres assurances	47 000,00	48 000,00	48 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00
6181	Documentation générale et administrative	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6183	Documentation technique et pédagogique	1 000,00	1 200,00	1 200,00
6185	Frais de colloques, séminaires, conférences	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	68 800,00	75 000,00	75 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	20 000,00	2 000,00	2 000,00
6228	Divers	10 350,00	12 000,00	12 000,00
6231	Annonces et insertions	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6238	Divers	6 000,00	5 000,00	5 000,00
6241	Transports sur achats	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements, missions et réceptions	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements du personnel	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6257	Réceptions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
626	Frais postaux et frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00
6261	Frais Affranchissement	60 000,00	65 000,00	65 000,00
62621	Lignes Fixes	9 000,00	8 000,00	8 000,00
62622	Lignes Mobiles	9 000,00	8 000,00	8 000,00
62623	internet	6 500,00	6 500,00	6 500,00
62628	Autres Lignes (dont Liaisons Louées)	15 000,00	14 000,00	14 000,00
627	Services bancaires et assimilés	6 000,00	21 500,00	21 500,00
6281	Concours divers	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de Gardiennage	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des Locaux	22 200,00	22 200,00	22 200,00
6288	Autres	2 000,00	2 000,00	2 000,00
63511	Contribution économique territoriale	0,00	0,00	0,00
635111	C.F.E.	0,00	0,00	0,00
635112	C.V.A.E.	0,00	0,00	0,00
63512	Taxe foncière	4 000,00	8 000,00	8 000,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	200,00	164 000,00	164 000,00
6356	Red. pour Occupation Domaine Public National			200,00
6358	Autres droits			5 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Cumulé N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6378	Autres Taxes et Redevances	100,00	0,00	0,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	3 375 865,00	3 554 727,00	3 554 727,00
6218	autre personnel exterieur	0,00	0,00	0,00
6312	Taxe d'apprentissage	15 019,00	15 150,00	15 150,00
6333	Participation des employeurs à la formation professionnelle continue	23 037,00	22 279,00	22 279,00
6334	Participation des employeurs à l'effort de construction	9 939,00	10 026,00	10 026,00
6411	Traitements, salaires et appointements	1 563 394,00	1 575 195,00	1 575 195,00
6412	Congés payés du personnel	14 510,00	61 950,00	61 950,00
6413	Primes et gratifications	346 733,00	339 648,00	339 648,00
6414	Indemnités et avantages divers	232 550,00	277 974,00	277 974,00
6415	Supplément familial	11 498,00	12 035,00	12 035,00
6451	Cotisations d'assurance maladie	599 031,00	639 518,00	639 518,00
6452	Cotisations aux mutuelles	66 679,00	63 263,00	63 263,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites et de pensions	160 724,00	176 790,00	176 790,00
6454	Cotisations ASSEDIC	116 535,00	63 636,00	63 636,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00
6472	Versements aux comités d'entreprise et d'établissement	49 418,00	55 816,00	55 816,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	7 448,00	9 384,00	9 384,00
6478	Autres Charges Sociales Diverses	159 350,00	232 063,00	232 063,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00
65	AUTRES CHARGES	31 215,00	21 215,00	21 215,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, dr	31 215,00	21 215,00	21 215,00
	TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DE SERVICE	4 576 213,00	4 920 242,00	4 920 242,00
66	CHARGES FINANCIERES	9 678,00	76 376,00	76 376,00
66111	Intérêts des emprunts et des dettes	9 699,00	8 585,00	8 585,00
66112	INTERETS ICNE	-21,00	67 791,00	67 791,00
6615	Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	0,00	0,00	0,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marché	500,00	500,00	500,00
6712	Pénalités, Amendes	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6718	Autres Chg Except. Op. de Gestion	1 000,00	1 000,00	1 000,00
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
678	Autres Charges Exceptionnelles	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	0,00	0,00	0,00
6875	Dotations Provisions Risques et Charges Exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	4 590 891,00	5 001 618,00	5 001 618,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modallités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-246-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Cumulé N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	VIREMENT SF vers SI	34 858,00	713 227,00	713 227,00
	Virement SF vers SI	34 858,00	713 227,00	713 227,00
	TOTAL DES PRÉLÈVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	34 858,00	713 227,00	713 227,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	54 077,00	41 410,00	41 410,00
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	54 077,00	41 410,00	41 410,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	88 935,00	754 637,00	754 637,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE		4 679 826,00	5 756 255,00	5 756 255,00
				+
			RESTES A REALISER N-1	0,00
				+
			D002 RESULTATS REPORTES	0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES CUMULEES				5 756 255,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-246-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Cumulé N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	210 000,00	220 000,00	220 000,00
6459	Rembt sur charges S.S. et Prévoyance	210 000,00	220 000,00	220 000,00
70	VALEURS DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	0,00	0,00	0,00
7087	Remboursement de Frais	0,00	0,00	0,00
74	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00
747	Subvention participation CTC	0,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	4 437 559,00	5 509 856,00	5 509 856,00
758	Divers autres produits	0,00	0,00	0,00
7581	Contribution du BA AEP	2 218 779,00	2 754 928,00	2 754 928,00
7582	Contribution du BA ASS	2 218 780,00	2 754 928,00	2 754 928,00
7583	Part salariale ticket restaurant	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES DE GESTION DE SERVICE	4 647 559,00	5 729 856,00	5 729 856,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00	0,00
7718	Pdts Except. sur Op. de Gestion	0,00	0,00	0,00
773	Mandats Annulés (Ex. Antérieurs)	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00	0,00	0,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	32 267,00	26 399,00	26 399,00
7875	Reprise sur Provisions pour Risques et Charges Exceptionnelles	32 267,00	26 399,00	26 399,00
	TOTAL RECETTES REELLES	4 679 826,00	5 756 255,00	5 756 255,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-246-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Cumulé N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	0,00	0,00	0,00
7811	Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE		4 679 826,00	5 756 255,00	5 756 255,00
				+
			RESTES A REALISER N-1	0,00
				+
			R002 RESULTATS REPORTEES	0,00
				=
			TOTAL DES RECETTES CUMULEES	5 756 255,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-246-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Cumulé N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 512,00	1 100,00	1 100,00
2031	Frais d'Etudes	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'Insertion	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	12 512,00	1 100,00	1 100,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (HORS BIENS VIVANTS)	30 000,00	3 206 000,00	3 206 000,00
21315	Bâtiment Administratif	0,00	3 200 000,00	3 200 000,00
21355	Batiments administratifs	0,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	15 000,00	0,00	0,00
2155	Outillage industriel	0,00	0,00	0,00
2181	Installations générales, agencements, aménagements divers (dans des construction	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	14 000,00	6 000,00	6 000,00
2184	Mobilier	1 000,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ÉQUIPEMENT	42 512,00	3 207 100,00	3 207 100,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	46 423,00	47 537,00	47 537,00
1641	emprunts bancaires	46 423,00	47 537,00	47 537,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
16884	ICNE auprès des Etbts de crédit	0,00	0,00	0,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES FINANCIÈRES	46 423,00	47 537,00	47 537,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	88 935,00	3 254 637,00	3 254 637,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. 1 - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-246-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Cumulé N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION INVESTISSEMENT POUR ORDRE	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'Insertion	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		88 935,00	3 254 637,00	3 254 637,00
				+
			RESTES A REALISER N-1	0,00
				+
			D001 RESULTATS REPORTEES	0,00
				=
			TOTAL DES DEPENSES CUMULEES	3 254 637,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-246-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Cumulé N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (HORS BIENS VIVANTS)	0,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	0,00	0,00	0,00
2155	Outillage industriel	0,00	0,00	0,00
2181	Installations générales, agencements, aménagements divers (dans des construction	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ÉQUIPEMENT	0,00	0,00	0,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00
1641	Emprunt en euro auprès des etbs bancaires	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
16884	ICNE auprès des Etbts bancaires de crédit	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES FINANCIÈRES	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00
	TOTAL RECETTES REELLES	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. 1 - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-246-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Cumulé N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	54 077,00	41 410,00	41 410,00
28031	Frais de recherche	4 020,00	2 150,00	2 150,00
28033	frais insertion	0,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaire	28 186,00	15 318,00	15 318,00
281355	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	0,00	1 102,00	1 102,00
28155	Outillage industriel	0,00	0,00	0,00
281562	Service d'assainissement	0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	2 694,00	2 694,00	2 694,00
28182	Matériel de transport	7 612,00	7 611,00	7 611,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	4 870,00	5 766,00	5 766,00
28184	Mobilier	6 695,00	6 769,00	6 769,00
021	Virement SF vers SI	34 858,00	713 227,00	713 227,00
	Virement de la SF vers la SI	34 858,00	713 227,00	713 227,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	88 935,00	754 637,00	754 637,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		88 935,00	3 254 637,00	3 254 637,00
				+
			RESTES A REALISER N-1	0,00
				+
			R001 RESULTATS REPORTEES	0,00
				=
TOTAL DES RECETTES CUMULEES				3 254 637,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-246-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N°

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Cumulé N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)

--	--	--	--

Besoin de financement (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement (c+d) - (a+b)	

Détail du calcul des ICNE au compte

Montant des ICNE de l'exercice	144,74
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	- 166,93
= Différence ICNE N - ICNE N-1	- 22,19

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2024	Montant des tirages 2023	Montant des remboursements 2023		Encours restant dû au 01/01/2024
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Emprunts et dettes à l'origine du contrat

[illegible]

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)											
Emprunts et dettes au 01/01/2024											
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? OIN (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2024	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)		Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)											
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				357 697,24					8 584,73		144,74
1641 Emprunts en euros (total)				357 697,24					8 584,73		144,74
A291510C	N		A-1	357 697,24	6,98	F	Taux fixe à 2,4 %	2,400	47 536,72		144,74
1643 Emprunts en devises (total)											
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)											
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)											
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)											
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)											
1676 Autres emprunts et dettes (total)											
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)											
1681 Autres emprunts (total)											
1682 Bons à moyen terme négociables (total)											
1687 Autres dettes (total)											
Total général		0,00		357 697,24					47 536,72	8 584,73	144,74

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(13) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

02B-812962611-20240410-2024-246-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

IV – ANNEXES										IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX										A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2024 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de via du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers. (de 1 à 6).

1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-246-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure (A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	357 697 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	
	IV
	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2024	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
Taux complexe													
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

- (1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
- (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
- (3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
- (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-246-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

IV – ANNEXES				IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE				A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-246-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES		A1.6

A1.6 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
...			

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-246-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) :			1 000 € n° 124 du 07/02/2019
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en année)	
Linéaire	Ouvrages génie civil – installations lourdes (usines, transfert....)	60 ans	
	Ouvrages génie civil – installations complexes et/ou spécialisées	50 ans	
	Ouvrages génie civil – installations courantes	40 ans	
	Installations électromécaniques	15 ans	
	Organes de régulation : télégestion, capteur.....	8 ans	
	Frais d'études, frais de recherches	5 ans	
	Logiciels	5 ans	
	Matériels et Outillages industriels	10 ans	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	20 ans	
	Matériels de transport	5 ans	
	Matériels informatique	5 ans	
	Mobilier	10 ans	

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-246-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	A3.1
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 01/01/2024	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/2024
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires						
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciations (2)						
- des immobilisations						
- des stocks de matières premières et de produits et des en-cours de production						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)			26 399,0		26 399,0	
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques			26 399,0		26 399,0	
.....						
Dépréciation (2)						
- des stocks d'autres approvisionnements et de marchandises						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES			26 399,0		26 399,0	
TOTAL GENERAL						
			26 399,0	0,0	26 399,0	0,0

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.
(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées 01/01/2024	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4

DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN DEPENSE

Art.(I)	Libellé (I)	Dépenses votées
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		I 47 537,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		II 47 537,00
Emprunts et dettes assimilées (A)		47 537,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (Remboursements)	47 537,00
1641	emprunts bancaires	47 537,00
16884	ICNE auprès des Etbts de crédit	0,00
1687	Autres dettes	0,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		0,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00
1068	Autres réserves	0,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00
Transfert entre sections = C + D		0,00
Reprises / autofinancement antérieur (C)		0,00
2031	Frais d'études	0,00
2033	Frais d'Insertion	0,00

	Opérations de l'exercice	Solde d'exécution D001	Cumul
Dépense	47 537,00	0,00	47 537,00

Art.	Libellé	Montant
16449		
166		
Total		

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-246-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4

DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN RECETTE

Art.(I)	Libellé (I)	Recettes votées
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III) = G+H+J+K		III 3 254 637,00
Ressources propres externes (G)		0,00
1068	Autres réserves	0,00
Autres recettes financières (H)		2 500 000,00
1641	Emprunt en euro auprès des etbs bancaires	2 500 000,00
16884	ICNE auprès des Etbs bancaires de crédit	0,00
1687	Autres dettes	0,00
Transferts entre sections (J)		41 410,00
28051	Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaire	15 318,00
281355	Bâtiments administratifs	0,00
28154	Matériel industriel	1 102,00
28155	Outillage industriel	0,00
281562	Service d'assainissement	0,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	2 694,00
28182	Matériel de transport	7 611,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 766,00
28184	Mobilier	6 769,00
28031	Frais de recherche	2 150,00
28033	frais insertion	0,00
Virement de la sect. exploitation (K)		713 227,00
	Virement de la SF vers la SI	713 227,00

	Opérations de l'exercice	Solde d'exécution R001	Affectation R106.	Cumul
Recettes	3 254 637,00	15,00	0,00	3 254 637,00

Art.	Libellé	Montant
16449		
166		
Total		

(1) - Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-246-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4

	Montant
Dépenses financières	47 537,00
Recettes financières	3 254 637,00
Solde (recettes - dépenses)	3 207 100,00
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées	3 207 100,00
Résultat hors charges transférées	3 207 100,00

(1) . Indiquer le signe algébrique
(2) . Ces charges pouvant être financées par emprunt

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-246-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2

Service Principal (en application de l'article L.2224-6 du CGCT)

A5.1 ou A5.2 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	1 344 300,00	013	Atténuation de charges	220 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 554 727,00	70	Prod. Des services, du domaine et ventes div.	
014	Atténuation de produits		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante	21 215,00	74	Dotations et participations	
66	Charges financières	76 376,00	75	Autres produits de gestion courante	5 509 856,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	76	Produits financiers	
68	Dotations aux provisions et aux dépréciat. (4)		77	Produits exceptionnels	
022	Dépenses imprévues		78	Reprises sur provisions (3)	26 399,00
	Total des dépenses réelles	5 001 618,00		Total des recettes réelles	5 756 255,00

042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	41 410,00	042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
	6811 - Dotation aux Amortissements	41 410,00			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	
023	Virement à la section d'investissement	713 227,00			
	Total des dépenses d'ordre	754 637,00		Total des recettes d'ordre	
	D002 (5)			R002 (5)	
	TOTAL GENERAL DE DEPENSES	5 756 255,00		TOTAL GENERAL DE RECETTES	5 756 255,00

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations, les résultats des exercices antérieurs doivent être repris dans les résultats.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif).

Accusé de réception en préfecture
028-812962611-20240410-2024-246-DE
Date de réception en préfecture : 10/04/2024

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2

Service Principal (en application de l'article L.2224-6 du CGCT)
A5.1 ou A5.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opé.)	1 100,00	13	Subventions d'équipement	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opé.)	3 206 000,00	16	Emprunts et dettes assimilées	2 500 000,00
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opé)	0,00	20	Immobilisations incorporelles	0,00
23	Immobilisation en cours (hors opé.)	0,00	21	Immobilisations corporelles	0,00
Opérations d'équipement n° ...(1 ligne par opé.)			22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
...			23	Immobilisation en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'équipement	0,00	106	Réserves	
16	Emprunts et dettes assimilées	47 537,00	18	Compte de liaison : affectation à ...	0,00
18	Compte de liaison : affectation à ...	0,00	26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	27	Autres immobilisations financières	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	020	Dépenses imprévues	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	45..1	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)	0,00
45..1	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)	0,00	45..2	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)	0,00
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
3 254 637,00			2 500 000,00		
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	0,00	040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	41 410,00
			28	Amortissements	41 410,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	041	Opérations patrimoniales	0,00
			021	Virement de la section d'exploitation	713 227,00
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
			754 637,00		
D 001 (4)			R 001 (4)		
TOTAL GENERAL DE DEPENSES			TOTAL GENERAL DE RECETTES		
3 254 637,00			3 254 637,00		

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif.

Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-246-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A6 A7

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES							
Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédent s (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)
Date de la délibération :

Intitulé de l'opération N° :									
DEPENSES 4581					RECETTES 4582				
Chapitre	Intitulé	Restes à réaliser N-1 (2)	Dépenses nouvelles votées	TOTAL (3)	Chapitre	Intitulé	Restes à réaliser N- 1 (2)	Recettes nouvelles votées	TOTAL (3)
4581					4582	- Financement par le tiers			
						- Financement par d'autres tiers			
040	Travaux réalisés par le personnel deu mandataire (contrepartie 791)				040	- Financement par le service (contrepartie 6742)			
					041	- Financ. par empr. à la charge du tiers (contrepartie D 2763)			

- (1) Ouvrir un cadre par operation pour compte de tiers.
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(3) Total des dépenses = Restes à réaliser N-1 + Dépenses nouvelles votées
Total des recettes = Restes à réaliser N+1 + Recettes nouvelles votées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :		Intitulé de l'opération :		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N(2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
<i>Financement par le mandant et d'autres tiers (5)</i>				
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c) (6)				
Dépenses nettes (a-c)				
RECETTES (b)				
<i>Financement par le mandant et d'autres tiers (7)</i>				
040 Financement par le mandataire				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers				
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux 06/01/2014

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-246-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

IV - ANNEXES													IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS													B1.1
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT													

B1.1 - EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT art. L. 2313-1 6°, L5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en (8) Intérêts	en capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

- (1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
(2) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture : Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 "Intérêts réglés à l'échéance" (Intérêts décaissés).

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-246-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN		
CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT		B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-2 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
+ Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
+ Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
- Provisions pour garanties d'emprunt	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D
Recettes réelles de fonctionnement	II

Part des garanties d'emprunts accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II
---	------

- (1) Hors opérations visées par l'article L.2252-2 du CGCT.
- (2) Cf définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
- (3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel on a versé la subvention.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-246-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6
ETAT DES ENGAGEMENTS recus	B1.7

B1.4 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					Total (2)
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	
	Mobilier									
	Immobilier									
	Mobilier									
	Immobilier									
	Mobilier									
	Immobilier									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

B1.5 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP	Date de fin du contrat de PPP

B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités							
8018 Autres engagements donnés							
Au profit d'organismes publics							
Au profit d'organismes privés							
TOTAL							

B1.7 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)							
8028 Autres engagements reçus							
A l'exception de ceux reçus des entreprises							
Engagements reçus des entreprises							

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-246-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

IV - ANNEXES		IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN		ENGAGEMENTS HORS BILAN		
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1	AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1	B2.1 B2.2
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2	

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercice au-delà de N+1) (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercice au-delà de N+1) (3)
Location et Maintenance Logiciel Paie - RH	263 250		263 250	52 650	52 650	52 650	105 300
Marché 23S01ERP							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Document communiqué en vertu de la loi n° 2016-919 du 7 juillet 2016
Date de réception en préfecture : 10/04/2024
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2024	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2024 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2024	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				2 395,00		
Mazzoni Marc		ADM		2 395,00	3-1	CDD Remplacement
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				2 395,00		

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 Janvier 1984)

TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
S : Social
MS : Médico-social
MT : Médico-technique
SP : Sportif
CULT : Culturel
ANIM : Animation
PM : police
QTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) **CONTRAT** : Motif du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée).

3-a : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité
3-b : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement saisonnier d'activité
3-1 : article 3, 1^{er} alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4 : emplois à temps non complet communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps est inférieure à 50%.
3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.
38 : article 38 : travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupe d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un accord à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/ Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi N° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-246-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.3

**C1.3 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT
DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L' ARTICLE 6215 (1)
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C2
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C3
ET DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à(1).				
Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicats etc...

et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement de rattachement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

C3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie avec personnalité morale et autonomie financière	Gestion du Réseau Eau Potable de la Communauté d'Agglomération de Bastia	01/01/2016		812962611	SPIC	OUI
Régie avec personnalité morale et autonomie financière	Gestion du Réseau Assainissement Collectif de la Communauté d'Agglomération de Bastia	01/01/2016		812962611	SPIC	OUI
Régie avec personnalité morale et autonomie financière	Gestion du Réseau Assainissement non Collectif de la Communauté d'Agglomération de Bastia	01/01/2023		812962611	SPIC	OUI

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-246-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

D - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice: 9

Nombre de membres présents5.....

Nombre de suffrages exprimés4.....

VOTES : Pour4.....

Contre0.....

Abstentions1.....

Date de convocation : 03/04/2024

Présenté par le Président,

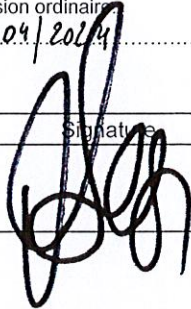
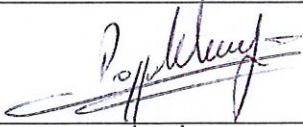
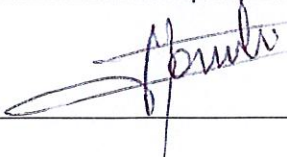
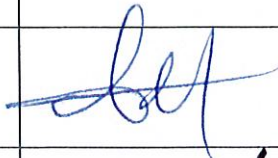
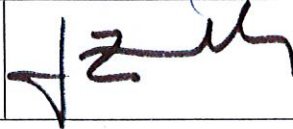
A BASTIA le 09/04/2024

Le Président,

Délibéré par le conseil d'Administration, réunion en session ordinaire

A BASTIA, le 09/04/2024

Les membres du Conseil d'Administration

Noms	Prénoms	Signature
SAVELLI	Pierre	
LEONARDI	Jean-Charles	
PADOVANI	Jean-Jacques	
PERETTI	Philippe	
POZZO di BORGIO	Louis	
ROMITI	Gérard	
ROSSI	Michel	
TIERI	Paul	
ZUCCARELLI	Jean	

Certifié exécutoire par(1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 10/04/2024, et de la publication le 10/04/2024

Président du CA

A BASTIA, le 10/04/2024

(1) Compléter par le "président du conseil d'administration" ou par l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général ...

(2) Compléter par "conseil d'administration" ou par l'assemblée de la collectivité de rattachement : conseil municipal, conseil général

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-246-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024